

Samedi 2 décembre 2017

Réf. : 193.17 - PRESSE

ORDURES MÉNAGÈRES : LES JOURS DE COLLECTE CHANGENT DÈS LE 4 DÉCEMBRE

À partir du lundi 4 décembre, 26 communes d'Alès Agglomération sont concernées par une modification des tournées de ramassage des ordures ménagères. Une optimisation qui débouchera sur des économies financières pour la collectivité et une amélioration du service de ramassage pour les habitants.

De nouvelles habitudes à prendre pour 14 000 foyers.

Communes concernées :

>> Alès, Anduze, Bagard, Boisset-et-Gaujac, Corbès, Générargues, Lézan, Massillargues-Atuech, Mialet, Mons, Ribaute-les-Tavernes, St-Bonnet-de-Salendrinque, St-Christol-lez-Alès, St-Hilaire-de-Brethmas, St-Jean-du-Gard, St-Jean-du-Pin, St-Martin-de-Valgalgues, St-Paul-la-Coste, St-Privat-des-Vieux, St-Sébastien-d'Aigrefeuille, Ste-Croix-de-Caderle, Salindres, Soustelle, Thoiras, Tornac, Vabres.

>> Dans les 46 autres communes d'Alès Agglomération, les habitants ne sont pas impactés par la réorganisation des tournées : la collecte y est en effet assurée par un prestataire de service ou elle est réalisée en bornes d'apport volontaire.

Retrouvez vos jours de collecte :

Des dépliants sont distribués auprès des habitants concernés par un changement de jour de collecte de leurs ordures ménagères.

Alès Agglomération a également mis en ligne un outil : à partir de votre adresse postale, retrouvez vos jours de collecte sur www.alescevennes.fr

Cliquez sur :



Une question ? Un doute ?

N° Vert : 0800 540 540

VOTRE SERVICE
COMM'